

# APPEL D'OFFRE OUVERT

AOO - N° 001/2024/REPAR2

## CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 30 BANQUES DE CEREALES

**Projet :** REPAR-Batha Phase II

**Localité :** Province du Batha

**Date de publication de l'avis :** 28/10/2024

**Date de clôture :** 14/11/2024

### 1. Contexte et justification

Présente dans le Batha depuis 2020, Caritas Suisse vient en appui à la population défavorisée de la province du Batha à travers un projet de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) en partenariat avec l'Etat tchadien, intitulé « **Appui au renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables du Batha (REPAR)** ». REPAR-Batha entame sa deuxième phase, il se base essentiellement sur une approche de double nexus. Caritas Suisse met en œuvre ce projet en partenariat avec trois (3) ONG nationales. REPAR-Batha couvre les cinq (5) départements de la province (Batha Ouest, Batha Est, Fitri, Assinet et Ouadi Rimé).

Dans le cadre de renforcement des capacités de résilience et de prévention et gestion des crises alimentaires auprès des groupes cibles, il est prévu la réalisation et l'équipement des banques céréalères.

### 2. Objet de l'offre

Construction et équipements de 30 banques de céréales dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du projet REPAR « **Appui au renforcement des capacités de résilience des ménages vulnérables du Batha** ».

### 3. Travaux

Les services demandés concernent :

- ✓ Installation des chantiers ;
- ✓ Mouvements des terres ;
- ✓ Réalisation du gros œuvre (Fondation + Maçonnerie + Béton Armé + Charpente-Couverture ; etc...);
- ✓ Réalisation du second œuvre (Menuiserie métallique + Menuiserie Bois ; etc...);
- ✓ Réalisation des travaux de finition (Peintures + Raccords divers + Remise en Etat du site) ;
- ✓ Equipements : **palettes, balances, table, chaises et registres.**

#### 4. ALLOTISSEMENT

Les travaux seront exécutés en 3 lots comme suit :

**Lot 1 :** Travaux de construction et équipements **de 11 magasins** de 40 m<sup>2</sup> chacune dans les départements de Batha Ouest et Ouadi-Rimé

**Lot 2 :** Travaux de construction et équipements **de 11 magasins** de 40 m<sup>2</sup> chacune dans les départements du Batha Est et Assinet

**Lot 2 :** Travaux de construction et équipements **de 8 magasins** de 40 m<sup>2</sup> chacune dans le département de Fitri

Pour plus de détails, voir tableau ci-dessous :

**5. Localisation de travaux et description des équipements**

N° Lot	Département	Sous-préfecture	Village	Distance par rapport au chef de département	Ouvrage de 40 m <sup>2</sup>	Equipements				
						Palette	Balance	Table	Chaise	Registre
LOT 1	Batha Ouest	Ati rural	Attomat	25 km de Ati	01 BC	12	1	1	2	2
			Mankala	22 km de Ati	01 BC	12	1	1	2	2
			Adihera	7 km de Ati	01 BC	12	1	1	2	2
			Nagro Kanem	25 km de Ati	01 BC	12	1	1	2	2
	Koundjourou	Abteta	30 km de Ati	01 BC	12	1	1	2	2	
		Amkachaw	50 km de Ati	01 BC	12	1	1	2	2	
		Matbgué	52 km de Ati	01 BC	12	1	1	2	2	
	Ouada Rimé	Djedaa	Khirerib	25 km de Djedaa	01 BC	12	1	1	2	2
			Itechané	8 km de Djedaa	01 BC	12	1	1	2	2
			Alloukha	6 km de Djedaa	01 BC	12	1	1	2	2
Al-himédié			5 km de Djedaa	01 BC	12	1	1	2	2	
<b>Total Lot 1</b>			<b>11</b>		<b>11</b>	<b>132</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
LOT 2	Batha Est	Oum-hadjer rural	Sannour	25 km de Oum-hadjer	01 BC	12	1	1	2	2
			Badré Ab-Adoum	22 km de Oum-hadjer	01 BC	12	1	1	2	2
			Amgoulma	30 km de Oum-hadjer	01 BC	12	1	1	2	2
			Dangoma Doungouss	20 km de Oum-hadjer	01 BC	12	1	1	2	2
			Amdjoufour	10 km de Oum-hadjer	01 BC	12	1	1	2	2
			Afanine Kouka	20 km de Oum-hadjer	01 BC	12	1	1	2	2
	Amsak	Dalakena	17 km de Oum-hadjer	01 BC	12	1	1	2	2	
	Assinet	Assinet	Allakhadar	15 km de Assinet	01 BC	12	1	1	2	2
			Amdoma	27 km de Assinet	01 BC	12	1	1	2	2
			Alkoundjar 2	22 km de Assinet	01 BC	12	1	1	2	2
			Baoua	5 km de Assinet	01 BC	12	1	1	2	2
<b>Total Lot 2</b>			<b>11</b>		<b>11</b>	<b>132</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
LOT 3	Fitri	Yao	Doubakh	3 km de Ambassatna	01 BC	12	1	1	2	2
			Raska Boh	18 km de Ambassatna	01 BC	12	1	1	2	2
			Kilguim Boh	32 km de Ambassatna	01 BC	12	1	1	2	2
			Abragna	18 km de Ambassatna	01 BC	12	1	1	2	2
		Amdjamena Bilala	Eboulingua	7 km de Amdjamena Bilala	01 BC	12	1	1	2	2
			Be-Zakaria	5 km de Amdjamena Bilala	01 BC	12	1	1	2	2
			Ambaday Dakhal	8 km de Amdjamena Bilala	01 BC	12	1	1	2	2
			Zegué	10 km de Amdjamena Bilala	01 BC	12	1	1	2	2
<b>Total Lot 3</b>			<b>8</b>		<b>8</b>	<b>96</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

## 6. Qualifications du soumissionnaire

Pour être admis à l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification minimum suivants :

- Jouir d'une reconnaissance légale valide ;
- Être à jour aux versements des taxes et redevances ;
- Avoir effectué des travaux de construction similaires ;
- Présenter en temps opportun des propositions d'acquisition (principalement en propriété, en bail, en location) des équipements essentiels pour l'exécution des travaux ;
- Disposant déjà de personnel qualifié ;
- Être capable de fournir dans son dossier, une description préliminaire de la méthode de travail qu'il entend appliquer ainsi que du calendrier de travail ;
- Être capable de mobiliser plusieurs équipes à la fois, dans différents sites.

## 7. Documents constitutifs de l'offre

Les dossiers de soumission doivent comporter :

### 7.1. Dossier administratif

1. La copie légalisée de l'Autorisation Administrative d'exercice (*obligatoire*) ;
2. La copie légalisée du Registre de Commerce (*obligatoire*) ;
3. Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) (*obligatoire*) ;
4. Patente de l'année 2024 (*obligatoire*) ;
5. Quitus fiscal en cours de validité ;
6. Un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
7. Déclaration de non-faillite datée de moins de trois mois ;
8. Les certificats de bonne fin ou procès-verbaux de réception (*obligatoire*) ;
9. Au moins 2 à 3 références de travaux similaires déjà exécutés ;
10. Code de conduite signé
11. La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.

### 7.2. Offre technique

- Clauses techniques et particulières ;
- Description préliminaire de la méthodologie d'exécution des travaux ;
- Description des expériences en matière de réalisation de travaux similaires (avec copie des preuves) ;
- Description des ressources humaines disponibles et les documents prouvant les compétences des équipes encadrantes (exemple : CV, diplôme, certificat de travail ...) ;
- Références des précédentes réalisations (au moins 3) ;
- Délai d'exécution : Phasage des travaux et chronogramme détaillés et délai de livraison des équipements ;
- Moyens mis en œuvre pour la réalisation de la prestation (personnels matériels).

### 7.3. Offre financière :

Le soumissionnaire doit signaler, son volume d'affaires en cours et ses capacités financières justifiant la couverture de la garantie des ouvrages.

L'offre doit être présentée sur entête du soumissionnaire et doit être signée, datée et cachetée. Elle doit comporter les mentions obligatoires ci-dessous :

- Nom et adresse du soumissionnaire ;

- Numéro de compte bancaire ;
- NIF ;
- Deux cadres de devis (**Construction et Equipement**) comportant : *Désignation, Unité, Quantité, Prix unitaire, Montant total* ;
- Validité de l'offre ;
- Condition de paiement (*obligatoire*) ;
- Modalité de paiement

## 8. Coût de soumission

Le prestataire des travaux publics qualifié, assumera tous les frais afférents à la préparation et à la remise de son offre et le projet ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quel que soit la manière dont sera menée la présente procédure d'appel d'offres ou de son résultat.

## 9. Conditions d'éligibilité

Une offre sera considérée éligible quand elle n'impose pas une modification des conditions de base ni une ou des modifications de quantité

## 10. Monnaie de l'offre et révision des prix

Les propositions de prix seront libellées dans la monnaie nationale du pays dans lequel le marché sera exécuté (en Francs CFA).

Les prix unitaires inscrits sont fermés et non susceptibles de révision.

## 11. Validité de l'offre :

Les offres resteront valables et irrévocables pendant 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 12. Ouverture des plis et examen des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée par un comité de sélection qui sera mis en place par Caritas Suisse. L'ouverture des plis aura lieu dans le bureau de Caritas Suisse à Atj, en présence des tous les membres du comité. Avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, le comité s'assurera que chaque offre remplit les critères de recevabilité, est dûment signée et est présentée.

### 12.1. Evaluation administrative :

Il sera procédé ici à la vérification de la présence et de la validité des pièces du dossier administratif. L'absence ou la non-validité de l'une des pièces obligatoires, entraîne le rejet de l'offre.

Pour les pièces complémentaires, elles sont obligatoires pour le traitement des dossiers de chaque soumissionnaire. Leur présence dans le dossier administratif si elles sont déjà remplies et signées, constitue un atout en cas de compétence égale. Si elles n'existent pas, ou pas dûment signés dans le dossier administratif, le soumissionnaire serait tenu de le faire dans tous les cas avant le passage à l'étape technique si le nombre minimal de cinq (5) dossiers complets n'a pas été atteint. Ainsi, les soumissionnaires se verront éliminés en cas d'atteinte du nombre minimal de dossier complets. A défaut, le cas échéant on procédera à l'inventaire des dossiers les plus complets parmi les moins complets en vue de compléter la liste au nombre minimal de cinq (5) et les inviter à les compléter dans un délai de 24h.

### 12.2. Evaluation technique :

Elle prendra en compte les soumissionnaires retenus à la suite de l'évaluation administrative. Il sera procédé aux évaluations de la méthodologie de l'exécution, des compétences et expertises du soumissionnaire, et de ses capacités.

Ainsi, les offres seront évaluées sur la base de la présentation formelle, de la complétude, de la conformité des prescriptions technique avec le cahier de charge établi pour être admises à l'évaluation financière.

### 12.3. Evaluation financière :

Elle prendra en compte les entreprises qualifiées à l'étape technique et se déroulera suivant les étapes suivantes :

- Vérification des mentions obligatoires prédéfinies ci-dessus (*offre financière*)
- Vérification de la conformité entre les prix en lettres et ceux en chiffres. S'il y a contradiction entre les prix en lettres et ceux en chiffres, les prix en lettres prévaudront et ceux en chiffres seront corrigés ;
- Vérification de montant inscrit sur l'offre financière : S'il y a contradiction entre le montant de l'offre et le montant total obtenu par application de la quantité au prix unitaire, ce dernier prévaudra et le montant total sera corrigé.
- Le comité se contentera de corriger les erreurs de calculs horizontaux et verticaux et le montant corrigé sera le montant considéré pour l'évaluation financière.

## 13. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes :

- En cas de non-conformité de l'offre aux conditions du dossier d'appel d'offres ;
- En cas de refus par le soumissionnaire de la correction des erreurs de calculs du Bordereau de Prix Unitaires sur la base des prix unitaires exprimés en toutes lettres ;
- Offre ou autres pièces importantes non signées,
- Si le soumissionnaire remet sous le même nom ou des noms différents plusieurs offres.
- Un soumissionnaire ayant fait l'objet de nombreux litiges ou ayant perdu un litige peut se voir exclu.

## 14. Attribution et notification

Enfin, l'offre du fournisseur régulièrement installé au Tchad, jugée plus économique du point de vue formel, techniquement conforme et complète, sera déclaré adjudicataire du marché.

L'information sur la fin de la procédure sera communiquée par mail ou par téléphone et affichée devant nos Bureaux. Pour ce faire, nous vous invitons à inscrire votre adresse électronique fonctionnelle et vos numéros de téléphone sur la liste de dépôt des offres.

Le comité se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque vis-à-vis des soumissionnaires concernés et sans être tenu d'informer les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

## 15. Délai, lieu et conditions de dépôt des offres

Le dossier complet d'appel d'offres peut être retiré à l'Antenne du Projet REPAR à Ati à partir de **28 octobre 2024**.

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres **uniquement par voie physique** à l'Antenne du Projet REPAR à Ati contre un récépissé.

**Indications pour la présentation des dossiers :**

- Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentés séparément, chacun dans une enveloppe scellée, avec intitulée, « Dossier administratif », « Offre technique » et « Offre financière » ;
- L'ensemble de ces 3 offres en PDF dans une clé USB ;
- Toutes les **trois enveloppes** et la **clé USB** seront ensuite mises dans une grande enveloppe, portant la mention : « **Appel d'offres N° 001/2024/REPAR2 : Construction des BC, Lot N°...** ».
- Les offres doivent être soumises au plus tard le **14.11.2024 à 16h : 00mn**. Toute offre reçue après ce délai, ne sera pas traitée.

**NB :** Le soumissionnaire ne peut soumissionner qu'à un seul lot de son choix.

**16. Budget prévisionnel**

Pour ce marché, le coût total d'une banque de céréales avec équipements est arrêté à **4'927'500 F CFA**.

Le montant disponible pour les travaux de construction et équipement d'une (1) magasin **est de 4'927'500 FCFA** maximum. Toute offre financière au-delà du budget prévu sera automatiquement éliminée. Cependant, en plus de la bonne qualité de votre offre technique, plus votre offre financière est en dessous du budget maximum prévu, meilleures sont vos chances de sélection.

**17. Critères d'évaluation/ notation des offres**

Critères	Points	Pondération	Total points pondérés
1. Dossier administratif	10	1	10 points
2. Expériences du Soumissionnaire justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution des travaux	20	2	40 points
3. Description de la méthodologie	15	1	15 points
4. Calendrier d'exécution des travaux	10	1	10 points
5. Offre financière	20	1	20 points
6. Références du soumissionnaire	5	1	5 points
<b>Total points pondérés</b>			<b>100 points</b>

Ati, le 28 octobre 2024

Le Directeur Pays de Caritas Suisse

**Mishiki Mamboléo Mike**